

ASSO'TREMENT



...que signifie ces trois lettres ? Tout simplement Association des Parents d'Élèves des écoles de Lanvallay. Vous pourriez vous dire que c'est bien joli tout ça mais il y a déjà longtemps que vous ne fréquentez plus les bancs de l'école, alors tout ça ne vous concerne plus vraiment. Que nenni ! Un des rôles de cette association est de financer les projets pédagogiques de nos chères petites têtes blondes. Les membres de l'APE et les parents d'élèves se démènent pour atteindre cet objectif : vente de sapins, gavottes, braderie, kermesse... Ils ont aussi à cœur de favoriser les liens avec les autres associations de la commune (participation au téléthon, théâtre avec le soutien des Troubadours du Mont-en-va...), de participer à la vie communale et à son animation (après-midi jeux de société, carnaval...). Soutenez notre action, dès que l'occasion se présente.



CHRONIQUE DU GRAND LANVALLAY

Lanvallay autrement se félicite de l'ouverture d'une 8ème classe à l'école élémentaire de Lanvallay ! Les enfants de notre commune se voient maintenant offrir de très bonnes conditions pour cette nouvelle année scolaire, d'autant - et c'est à souligner - que la mairie a fait le nécessaire sur le plan matériel (redéploiement de l'ancienne école maternelle et achat de nouveau mobilier).
il est à noter que l'effectif requis par Mr l'Inspecteur d'Académie en juin était de 196 élèves, nombre en deçà duquel il

ne fallait même pas le déranger -dixit sa visite lors de l'inauguration de l'école maternelle- or la 8ème classe a été ouverte alors que l'école compte 192 enfants. Les raisons de ce changement sont certainement multiples, mais nous pensons, à Lanvallay Autrement, qu'un des éléments décisifs a été la mobilisation de tous les acteurs concernés (enseignants, élus, parents). Et ce qui a valu pour ce dossier - à savoir la mobilisation et la concertation - doit servir de fil conducteur dans toute décision ou projet municipal.

ADHÉSION À L'ASSOCIATION LANVALLAY AUTREMENT

Nom : Prénom :
Adresse :
e-mail : Tel : /
Coût de l'adhésion : à partir de 5 € (montant versé :)

pour nous contacter : lanvallayautrement@voila.fr

Pour nous écrire : Lanvallay Autrement chez L Pédron 28, rue des Chevrins 22100 LANVALLAY
ou chez M.P. Lebouvier 22, allée des 9 Sillons 22100 LANVALLAY



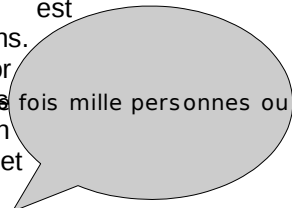
L' TREMENT

N° 4 Octobre 2008

L' TREMENT FAIT CAUSER !

Certaines personnes se sont étonnées de la teneur de notre précédent numéro consacré au développement durable. C'était une édition spéciale sur un sujet qui nous tient particulièrement à cœur. Lanvallay, comme toutes les autres communes, est concernée par ces questions. Au regard de son essor actuel, il est impératif que des actions soient mises en œuvre de manière concrète et que le développement durable ne soit pas seulement un argument de communication.

Pour en venir à la vie locale, nous nous interrogeons sur l'urbanisation de la commune et notamment sur la transformation importante de l'entrée de Lanvallay, rue du Général de Gaulle. Par souci d'information, nous avons écrit à ce sujet à Monsieur le maire et au conseil municipal, début octobre. Vous trouverez copie de cette lettre en feuille jointe à notre journal.



AGENDA

Du 1er octobre au 31 décembre : exposition de Fred Simon, à la médiathèque de Dinan.

18 octobre : balade de Lanvallay Autrement. Départ, 9h30 au refuge de Chantoiseau à St Piat.

8 et 9 novembre : fête de la pomme à Quevert.

14 novembre : conférence organisée par Lanvallay Autrement.

23 novembre : balade de Lanvallay Autrement. Départ, 14h30 à l'église de Tressaint.

Prochain conseil municipal :

CONFÉRENCE

vendredi 14 novembre
20h30, salle des Chais

Une politique communale axée sur le développement durable..

Monsieur Jean-François Bohuon, Maire de la Chapelle-Thouarault, viendra parler de son expérience.

Les thèmes suivants seront abordés : la rénovation de la mairie de cette commune. La saulaie intercommunale où sont épanchées les boues d'épuration, la coulée verte, parc hydraulique l'aménagement foncier. Bruno Ricard, ingénieur en bureau d'études, eau et urbanisme, membre de notre association, interviendra sur le traitement des eaux usées et/ou pluviales.

LE CONSEIL MUNICIPAL VU PAR L'ÔTREMEMENT

Conseil municipal du 15 juillet 2008
(22 élus présents)

Il a surtout été question de la mise en place d'un sursis à statuer sur les terrains situés aux abords du nouveau supermarché*. **Un sursis à statuer permet de bloquer pendant un certain temps des permis de construire sur les terrains concernés.** L'objectif de cette démarche, louable en l'occurrence, est de vouloir contrer la spéculation immobilière ; oui mais dans quel but ? Pour combien de temps ? Pour quels projets ? Qui achète ? Alors pourquoi ne pas envisager des réserves foncières ? Ce pourrait être la solution pour ne pas prendre le risque que ce soient encore des promoteurs privés qui puissent acheter ces terrains. Après de longs débats, le conseil municipal finira par adopter la proposition par 18 voix pour, quatre abstentions. Pour nous, le sursis à statuer n'est qu'une politique défensive, car ni la municipalité, ni la CODI n'ont de projets connus. On tourne en rond. À propos de tourner en rond, qu'en est-il du fameux rond point, demande un conseiller municipal ? Mais surprise, ce n'était pas à l'ordre du jour. Après insistance de la part de plusieurs conseillers, Monsieur le maire a précisé que tout était prévu, que le rond point serait situé à hauteur de l'enseigne Netto. Quant à la date de sa réalisation.....

Autre sujet : les chutes de pierres sur le chemin de halage. La sécurisation est en bonne voie, pas de panique, la municipalité suit le dossier.

Mots croisés de mamie Cotis

- 1- association locale, dynamique mais bon enfant
- 2- comportement extravagant
- 4- édito de l'ôtrement
- 5- chut !

- A- attend son heure
- B- cruche à eau sans thé - comme un ver
- C- elles portent la culotte au conseil municipal.

Conseil municipal du 26 septembre 2008 (21 élus présents)

Développement durable 1 : covoiturage municipal pour se rendre à l'élection sénatoriale. Pour info, sont élus : Gérard Le Cam (PCF), J. Chevê (PS) et Y. Botrel (PS).

Développement durable 2 : achat de 2 parts sociales (100€ !) à la SCIL (association qui développe la filière bois énergie).

Rond point, toujours pas à l'ordre du jour ! Toutefois, en fin de réunion un conseiller municipal tenace, interpelle Monsieur le maire, étonné que le sujet du rond point ne fasse pas l'objet d'un débat. Selon Monsieur le maire, ce n'est plus le problème de la commune mais du ressort de la CODI. Vu l'importance des compétences de La CODI, nos élus ne pourraient-ils pas, lors des conseils municipaux, restituer les décisions et les informations CODI qui concernent notre commune ?

Salle de Tressaint : question soulevée par des riverains suite à une pétition au sujet de nuisances sonores.

	A	B	C
1			
2			
3			
4			
5			

AUTREMENT FAIT

Fred Simon, de Lanvallay, expose son travail à la bibliothèque municipale de Dinan du 1^{er} Octobre au 31 décembre 2008. Né à Dinan en 1967, il est très vite tombé dans la marmite, comme on dit. Le Lycée de la Fontaine des Eaux à Dinan, la fac d'Arts plastiques à Rennes, des amis animés de la même passion, des rencontres décisives telle que celle du scénariste David Chauvel, vont l'emmenner petit à petit sur les chemins du professionnalisme. En 2002, la série Popotka raconte la vie d'un petit Indien Sioux ; le tome 3 sera récompensé au festival de la BD d'Angoulême. Aujourd'hui, il travaille à une adaptation de l'Île au Trésor de Stevenson. L'exposition : **Fred Simon, la BD au pays De Rails à l'île au trésor**, vous propose de découvrir le travail d'un dessinateur de BD autodidacte. Grâce à des planches originales, vous pourrez découvrir les différentes étapes du travail, du scénario au dessin, en passant par la couleur.



LE SAVIEZ-VOUS

Robin des bois était Côtissois !

Nous avons tous aimé, lorsque nous étions enfants, les légendes emplies de preux chevaliers. Qu'en est-il de celle de Robin des Bois. Est-elle, en effet, entièrement imaginaire, le reflet d'une réalité ou bien romancée ? Et même si cela était, que viendrait-elle faire ici, dans ce petit journal Côtissois ? Et pourtant... William de Lanvallay sera en 1154, sénéchal de Rennes pour Henry II d'Angleterre. Cette famille côtissoise, à l'instar de Josselin de Dinan, restera définitivement sur ses terres anglaises. Leurs descendants participeront à l'une des premières révolutions sociales anglaises, qui sera entre autres, à l'origine de la légende de Robin des bois. Et nous aimons à penser, que le grand-père de Robin Hood, encore petit garçon, était aux côtés de son frère aîné, quand ce dernier donna certaines de ses terres pour la construction de notre petite abbaye de Lanvallay. Cette anecdote a été retrouvée lors de recherches sur la généalogie des grandes familles Côtissoises présentées lors de la journée du patrimoine à la salle des fêtes de Lanvallay le 21 Septembre dernier. Si l'histoire de ces familles Côtissoises parties en Angleterre vous intéresse, vous pouvez contacter Jean-Pierre Fournier (jean.pierre.moy@wanadoo.fr) qui tient à votre disposition ses recherches sur le sujet. Un projet de soirée sur ce thème est à l'étude.